



Quoi de neuf à l'ANR?

Les webinaires en direct et les vidéos

***** Webinaires de septembre

- 7 septembre 2023, 10h-12h30 : Tout savoir sur les appels à projets de l'ANR
- 8 septembre 2023, 10h-12h30 : Quoi de neuf à l'ANR pour 2024 ?
- 11 septembre 2023, 14h-16h: Les engagements de l'ANR
- 12 septembre 2023, 14h-16h : Le règlement financier
- 13 septembre 2023, 14h-16h : Les appels dédiés aux partenariats public-privé
- 14 septembre 2023, horaires à venir : Les accords de consortium,
- 22 septembre 2023, 14h-16h30 : Les instruments européens et internationaux

Webinaires ultérieurs

- Portail des aap
- Dialogue science et société
- France 2030
- Science ouverte
- OASIS



Les webinaires en direct et les vidéos

- Dès le 12 septembre, par 56 vidéos présentant chaque axe scientifique de l'AAPG 2024
- Sept webinaires pour poser en direct des questions sur les axes de l'AAPG 2024 :
 - 18 septembre 2023, 14h-16h : Domaines transverses
 - 19 septembre 2023, 14h-16h : Sciences humaines et sociales (SHS)
 - 25 septembre 2023, 10h-12h : Physique subatomique, Sciences de l'Univers, Sciences de la Terre
 - 25 septembre 2023, 14h-16h : Environnement
 - 26 septembre 2023, 14h-16h : Mathématiques et Numérique
 - 28 septembre 2023, 10h-12h : Biologie Santé
 - 28 septembre 2023, 14h-16h : Sciences de la matière et de l'ingénierie



Le plan d'action 2024

- Dans la continuité des Plan d'action 2022 et 2023
- Maintien des 4 composantes
 - « Recherche et innovation » portant l'AAPG
 - « Appels spécifiques hors AAPG »
 - « Construction de l'Espace européen de la recherche (EER) et attractivité internationale de la France »
 - « Impact économique de la recherche et compétitivité »

Renforcement des engagements

- Ethique, intégrité scientifique et déontologie
- Egalité de genre (label égalité AFNOR obtenu par l'ANR en 2023)
- Publications scientifiques, données de la recherche, science ouverte
- Promotion de la culture scientifique, technique et industrielle
- Objectifs du développement durable
- Accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées
- Protection du patrimoine scientifique et technique



Les appels à projets du plan d'action 2024

L'appel à projets générique

- Instruments de financement : JCJC, PRME, PRC, PRCE, PRCI,
- 56 comités d'évaluation scientifique
- Sélection en 2 temps (excepté pour les PRCI)

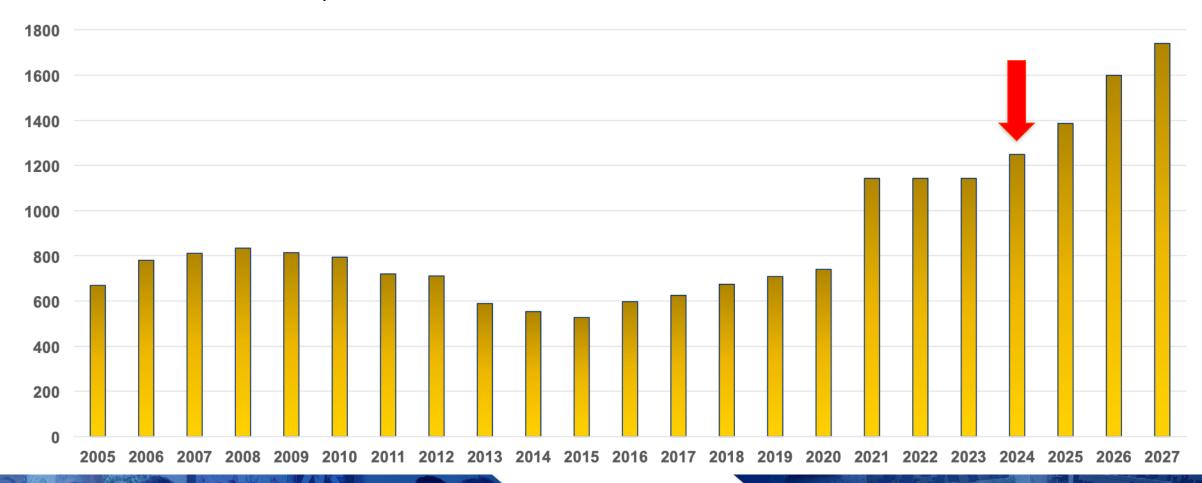
Des appels spécifiques

- Tournés vers l'Europe et l'international : bilatéraux, JPI, ERA-NET, MRSEI, SRSEI, T-ERC, Access ERC, Belmont Forum...
- Centrés sur le partenariat public/privé : Labcom, Chaires industrielles, programme Carnot, Astrid, Astrid Maturation
- Challenges ou Flashs annoncés au fil de l'eau sur le site de l'ANR



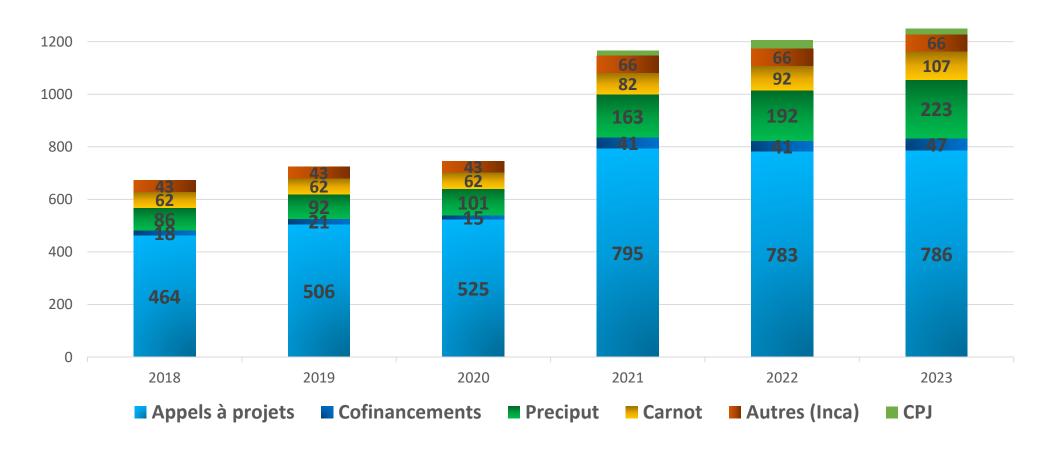
Budget d'intervention (M€)

Subvention, hors investissements d'avenir et mesures de préservation de l'emploi dans la R&D privée du plan de relance – contexte LPR et plan de relance 2021-2022



Mise en œuvre de la LPR

(autorisations d'engagements – M€ Hors PIA/France 2030)





Les modifications du Préciput

Afin de ne plus avoir à modifier le Règlement Financier chaque année, les taux de préciput n'y sont plus précisés.

Une note sur les taux 2024 sera disponible prochainement sur notre site internet.

Pour information, voici les taux 2023 et 2024.

Edition	2023	2024
Part préciput laboratoire	3,00%	3,50%
Part préciput gestionnaire	10,50%	11,00%
Part préciput hébergeur	13,50%	14,00%
Part préciput site	3,00%	4,00%
Part préciput total	30,00%	32,50%

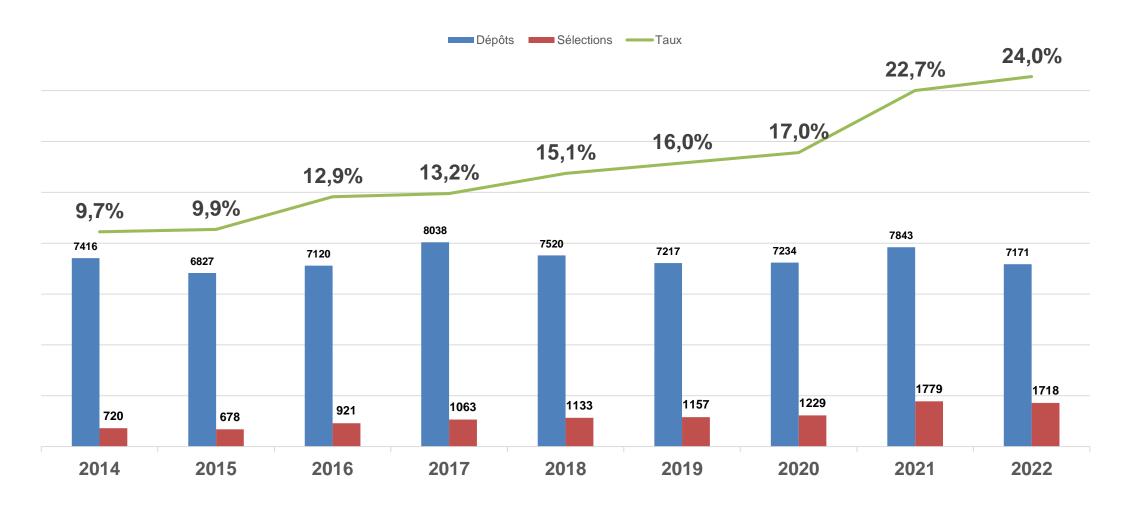
Les parts « laboratoire » et « gestionnaire » sont toujours inclus dans l'aide allouée au projet.

Les parts « hébergeur » et « site » en dehors de l'aide allouée au projet et versées en N+1. (Taux applicables au titre de l'édition du projet de référence et non l'édition du préciput)



L'appel à projets générique

Evolution du taux de sélection globale de l'AAPG





Les évolutions de l'Appel 2024

- **☐** Maintien des 56 axes scientifiques
 - Modifications mineures sur certains axes
- ☐ Maintien des 5 instruments : JCJC, PRC, PRCE, PRME, PRCI
 - **PRME**: un coordinateur ou une coordinatrice de PRME peut également être responsable de partenaire dans deux autres projets PRC, PRCE ou PRCI déposés à la même édition de l'AAPG
- ☐ Maintien du processus d'évaluation en 2 étapes
 - Les projets classés en liste complémentaire non financés en 2023 sont directement qualifiés en étape 2 / 2024 mais une pré-proposition doit être déposée en étape 1 (même acronyme, même coordinateur/coordinatrice et consortium comparable)
 - En cas de re-dépôt, possibilité d'activer l'effet mémoire (transmission au comité de l'évaluation N-1) et de préciser l'évolution du projet entre deux éditions
- ☐ Typologie diversifiée des projets pour l'ensemble des instruments
 - Projets classiques, projets de rupture et exploratoires, projets suite
 - Extension aux projets exploitant des données scientifiques générées par les infrastructures de recherche

Les priorités stratégiques de l'Etat

Reconduction de 5 priorités nationales

- Intelligence artificielle (Plan IA)
- Sciences humaines et sociales (Plan SHS)
- Technologies quantiques (Plan TQ)
- Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement (Plan Autisme)
- Recherche translationnelle sur les maladies rares (Plan national maladies rares)

> 2 nouvelles priorités

- Mathématiques
- Exploitation scientifique des données générées par les OSI et IR



Applications concrètes des engagements ANR

Pour les chercheurs et chercheuses impliqué.e.s dans un projet

- En amont d'un dépôt de projet comportant un partenaire public ou privé étranger, vérifier l'éligibilité en terme de PPST auprès des services dédiés au sein de l'établissement de rattachement
- Respect des principes de la charte de déontologie et d'intégrité scientifique de l'ANR
- Prise en compte de la dimension sexe et/ou genre dans le contenu de leur recherche
- Transmission d'un plan de gestion de données
- Dépôt des publications dans HAL
- Transmission du récépissé de la déclaration de DUE Diligence si recours à des ressources génétiques (Accords de Nagoya)
- Promotion de la culture scientifique technique et industrielle



Les points d'attention avant de déposer une pré-proposition

- Le choix du coordinateur/coordinatrice, de l'axe (CES), de l'instrument
- Les engagements des participants à un projet
- Les limites d'implication de tous les participants
- Les limites liées à l'éligibilité (notamment JCJC)
- Dès la pré-proposition, déterminer le plus précisément possible le budget du projet et des partenaires en lien avec les services compétents (les modifications en étape 2 ne pourront dépasser 7%)



Ouverture le 14 septembre – clôture le 19 octobre

Ne pas attendre le dernier jour pour déposer



Contacts AAPG

- Dans le texte des appels à projets sont indiqués les points de contact
- Pour l'appel à projets générique
 - des contacts pour chaque axe de recherche
 - Des adresses génériques pour toute question d'ordre scientifique : aapg.science@anr.fr
 Administrative ou financière : aapg.adfi@anr.fr

Informatique : aapg.si@anr.fr

Les autres appels du plan d'action 2024

Les appels spécifiques hors AAPG

- ☐ Pause Ukraine reconduit sur 2024
- ESDIR (Exploitation scientifique des infrastructures de recherche)
 - Supprimé et remplacé par
 - Intégration des projets exploitant les données scientifiques générées par les infrastructures de recherche dans l'AAPG 2024
 - Nouvelle priorité stratégique de l'Etat pour les projets s'appuyant sur un OSI ou une IR à l'AAPG 2024
- Des appels spécifiques CSTI

Appels dédiés à la promotion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

- ☐ Un premier volet « Recherche-Action
 - Médiation et communication scientifiques (SAPS-RA-MCS) (juillet 2021)
 - Recherches participatives 1 (SAPS-RA-RP1) (juillet 2022)
 - Ambitions innovantes (SAPS-RA-AI) (1er trimestre 2023)
 - Recherches participatives 2 (SAPS-RA-RP2) (1^{er} trimestre 2023)
 - Expertise scientifique en appui aux politiques publiques (SAPS-RA-ESPP) (courant 2023)
 - Solutions innovantes (SAPS-RA-SI) => début 2024
- ☐ Un second volet « Mobilisation des chercheurs et chercheuses pour la CSTI et la médiation scientifique»
 - 1^{ère} tranche réalisée en décembre 2021 : AAPG 2018 et 2019
 - 2^{ème} tranche réalisée en décembre 2022 : AAPG 2020
 - 3^{ème} tranche à réaliser en décembre 2023 : AAPG 2021
 - 4ème tranche à réaliser en décembre 2024 : AAPG 2022



Les appels tournés vers l'Europe et l'international

- L'ANR soutient la participation des chercheurs français aux projets européens
 - T-ERC (Starting, Consolidator + passage Starting Consolidator possible)
 - ACCESS ERC => Sciences humaines et sociales
 - MRSEI SRSEI
- L'ANR soutient les collaborations bilatérales et multilatérales
 - Appels bilatéraux et PRCI (instrument de l'AAPG)
 - JPI : participation aux 10 JPI
 - ERA-Net (+35)
 - CSA (4)
 - Art. 185
 - Belmont Forum...



Les appels centrés sur le partenariat public-privé

LabCom

 Aménagements en cours de réflexion pour l'appel 2024 qui seront annoncés le 23 novembre 2023 lors du colloque « 10 ans de LabCom ANR »

Chaires industrielles

- Programme Carnot
 - Un nouvel appel planifié pour 2024

Les appels dédiés à des besoins de recherche spécifiques

Challenges:

- Favoriser la levée de verrous scientifiques, technologiques, méthodologiques ou relatifs à des enjeux de société
- Encourager plusieurs équipes à travailler simultanément sur une même problématique

Flash

• Répondre à un besoin de connaissances suite à un événement exceptionnel : Sargasses, Covid - 19, ...

Recherche/Action



Plus d'information sur :

Site de l'ANR https://anr.fr/

Abonnement à la Newsletter mensuelle https://anr.fr/fr/newsletter/

Portail national commun des appels à projets https://www.appelsprojetsrecherche.fr/

